

Date de la convocation : 1 juillet 2009.

Présents : BILLOT Maryse ; BOBILLIER Christine ; DI BENEDETTO Patrice FILSJEAN Nicole ; GOGUEL Mathieu ; HUFSCMITT Benoit ; JACOB Alexis ; JUAREZ Emilio ; LANTUÉJOUL Philippe ; MARCEAU Muriel ; MÉNÉTRIER Claude ; PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique ; RENAUDE Régis ; SAILLARD Patrick ; VIENNET Alain ; VUILLEMIN Jean-Louis.

Excusés : ABDELAZIZ Karim, , procuration à VUILLEMIN Jean-Louis
PRAOM Christian, procuration à VIENNET Alain

Absents : LIHOREAU-GAMBA Véronique (excusée)
FABRÈGUES Daniel
LEFEVRE Gérard

Patrick SAILLARD a été désigné secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Inscription de 2 nouveaux points à l'ordre du jour dans les commissions Communication Sport et Jeunesse : 4
- Convention URFOL ; Commerce - Environnement : 25 - Prétude chaufferie bois.

Adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU CONSEIL DU 3 JUIN 2009

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

En préambule le maire tient à rappeler que les appels téléphoniques reçus sur son portable en séance de conseil municipal, auxquels il répond, revêtent un caractère d'urgence communal.

Par ailleurs, les documents de travail distribués lors des commissions restent confidentiels et ne doivent pas être communiqués à l'extérieur, afin de ne pas nuire à l'avancement de certains dossiers.

Il est également rappelé que la participation, ou le cas échéant les excuses, des délégués ou de leurs suppléants aux différentes instances représentatives est obligatoire. Les élus ne remplissant pas ces conditions dans l'intérêt de la commune pourraient être appelés à démissionner de leur fonction de délégué.

COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE

1- Subvention « Virades de l'Espoir »

Elles auront lieu dimanche 27 septembre 2009 à Mamirolle. Une subvention de 100 € sera versée à l'association. Le logo de la commune figurera sur l'affiche. Voté à l'unanimité.

2- Organisation du 13 Juillet

- **Pique-nique citoyen.**

Le repas sera tiré du sac. Des tables seront mises à disposition des Saônois. L'apéritif sera offert par la municipalité et servi par les élus.

- **Vente de lampions.**

Des lampions seront vendus place Maire à partir de 21h15 au prix de 1€. A 22 h, départ pour la retraite aux flambeaux qui se dirigera vers l'Espace du Marais avec la participation de la batterie fanfare.

- **Feu d'artifice**

Le feu d'artifice sera tiré depuis le terrain de football et ensuite le bal populaire sera animé par DJ Star System. Une buvette et une petite restauration seront proposées par l'amicale des Sapeurs-Pompiers.

3- Prochaines manifestations

- Visites du marais le matin :
 - Mercredi 22 juillet
 - Vendredi 24 juillet

- Samedi 8 Août
- Vendredi 21 Août
- Mercredi 26 Août
- Après-midi convivial à la maison de retraite de Saône : samedi 29 août
- Forum des Associations : samedi 5 septembre

4- URFOL

Les séances de cinéma reprendront le mercredi 22 septembre :

- 17h00 : *L'Age de Glace 3*
- 20h00 : *Harry Potter et le Prince de Sang Mêlé*

La convention a été reconduite et notre subvention de fonctionnement identique à 2008-2009 s'élève à 2500€.

COMMISSION ADMINISTRATION - FINANCES

5- Délégations au maire : possibilité de négocier et signer les avenants de plus de 5%

Le conseil municipal décide de confier au maire la délégation suivante pour la durée du présent mandat : « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants , lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

Ceci annule et remplace la délégation n° 4 prise dans sa délibération n° 2008-12-03 du 8 décembre 2008. Pour 17, contre 3 (Goguel, Abdellaziz, Vuillemin).

6- ZAC Habitat : Choix de l'opérateur

Le Maire sur avis du Comité de Pilotage propose la société SAREST comme aménageur de la ZAC Habitat.

Cette proposition est adoptée par 20 voix pour, 2 abstentions (Abdellaziz, Vuillemin).

7- Poste de l'agent chargé de la comptabilité : augmentation des horaires

Il est décidé d'augmenter les horaires du poste de l'agent chargé de la comptabilité au 1er octobre 2009 pour le passer à temps plein.

Voté à l'unanimité.

8- Indemnités de gardiennage de l'église : versement à l'abbé Cotton jusqu'au 31 mai

Le gardiennage de l'église était assuré par l'Abbé Désiré Cotton. Considérant que ce dernier a pris sa retraite depuis le 31 mai 2009 il convient de lui verser l'indemnité de gardiennage au prorata du temps de présence.

Cette indemnité se montera à 195,06€.

Votée à l'unanimité.

9- Convention relative à la tenue du fichier usagers REOM

Cette reconduction de convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la CAGB sollicite la participation de la commune pour la tenue du fichier usagers nécessaire à la facturation de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

La commune de Saône s'engage à porter à la connaissance de la Direction Gestion des Déchets de la CAGB toutes les informations en sa possession relatives au mouvement de population ayant une incidence directe sur la tenue du fichier usagers de la REOM.

La CAGB s'engage à dédommager la commune des frais inhérents à cette prestation par une somme forfaitaire de 0,50 € par habitant par an, sur la base de la population de la commune, résultant du dernier recensement général connu.

Adopté à l'unanimité.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

10- Périscolaire

A notre demande des propositions ont été faites par l'association Familles Rurales pour améliorer la gestion financière du périscolaire. Néanmoins ces actions ne permettront pas de rétablir l'équilibre budgétaire.

La fin du contrat entre Familles Rurales et la commune arrive à terme au 31/12/2010.

La commission affaires sociales va travailler à la préparation d'un cahier des charges pour faire un appel d'offres pour cette gestion, et envisager également une gestion en régie pour tout ou partie du service : cela peut concerner seulement la partie « périscolaire », c'est-à-dire la garderie du matin et du soir et le repas de midi, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le CLSH pourrait continuer à être confié à un prestataire en délégation de service public.

Des projections en terme de besoin et de coût de personnel, de locaux, etc... seront préparées par la commission pour faire avancer ce dossier.

A l'unanimité, le conseil municipal demande de poursuivre cette réflexion.

11- Budget Ludothèque

Avancement de la réflexion, pour des locaux en location par Familles Rurales ; le propriétaire réaliserait les travaux nécessaires à la mise aux normes « handicapé ».

Concernant le fonctionnement de la Ludothèque pour le 2^{ème} semestre 2009, il est proposé de maintenir le budget prévu.

Adopté à l'unanimité.

12- Etude faisabilité groupe scolaire : choix du bureau d'études

Suite à la commission d'appel d'offres du vendredi 10 avril 2009, 3 bureaux d'études (Novae, Ingenierie Conceptuelle, MP Conseil) sur 4 retenus (1 s'étant retiré) ont été auditionnés le jeudi 18 juin.

A l'issue de cette audition le choix de la commission s'est porté à l'unanimité sur le bureau MP Conseil.

COMMISSION PATRIMOINE

13- Plateau sportif : choix de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

Sur trois candidats sollicités, seuls deux ont répondu.

La commission d'appel d'offres a examiné ces deux réponses mais a estimé avoir besoin de renseignements supplémentaires de la part des deux candidats.

Une nouvelle réunion aura lieu deuxième quinzaine de juillet.

14- Information recrutement agent technique

4 candidats ont été retenus, 3 ont participé au recrutement, 1 candidat a été retenu. Le poste sera pourvu en septembre 2009 si le candidat l'accepte.

COMMISSION URBANISME

15- Etat des demandes d'urbanisme

COMMISSION URBANISME 25 JUIN 2009					
DP DEPOT	COMMUNE de SAONE	Ecole Maternelle	Réfection toiture		02553209C0042
	JOLIAT Bernard	6 rue des Hurlevents	Capteurs solaires à tubes		02553209C0043
	LECAILLE Marc	15 avenue de la Gare	Extension garage		02553209C0044
	LURATI Marc	12 rue des Ecots	Abri de jardin		02553209C0045
	PAUPE David	21 rue Louis Pergaud	Abri de jardin		02553209C0046
	OPPER Patrick	1 impasse du Chateau	2 capteurs solaires		02553209C0047
	ROSE Christian	17 rue du Hameau	Changement tuiles - Modif. 2 velux en fenêtres		02553209C0048
	BONNARD Guy-Michel SCI BP	36 rue des Frères Maire La Poste	Surélévation toit auvent existant Création d'un auvent		02553209C0049 02553209C0050
DP DECISION	SOURO Norbert	3 rue de Chardonnet	Bûcher	Accordé	02553209C0006
	CHAMBIN Christian	11 rue Croix de Mission	Réfection toiture	Accordé	02553209C0038
	AMIOTTE Jacques	28 rue du Hameau	Réfection façades	Accordé	02553209C0039
	GOMES Sébastien	26 rue des Pommiers	Bûcher	Accordé	02553209C0041
	CARRY Jean-Marie	4 rue du Moulin	Barrière mobile	Accordé	02553209C0040
PC DEPOT CU	HUMBERT Olivier	1 ter avenue de la Gare	Véranda		02553209C0004
	Me ZEDET	8 rue du Lac	Simple information		02553209C0013
	Me MARCONOT	6A rue de la Mairie	Simple information		02553209C0014
	Me MARCONOT	29 rue des Frères Maire	Simple information		02553209C0015
	Me MARCONOT	11 rue de la Mairie	Simple information		02553209C0016
	Me MARCONOT	6 rue de la Corvée	Simple information		02553209C0017
	SCP RACLE et COLIN	7 rue de la Mairie	Simple information		02553209C0018
	SCP RACLE et COLIN	Grange Fauconnière	Simple information		02553209C0019
	SCP RACLE et COLIN	Grange Fauconnière	Simple information		02553209C0020
	SCP RACLE et COLIN	21 rue de la Glacière	Simple information		02553209C0021
	Me MARCONOT	8 rue des Trois Pastels	Simple information		02553209C0022
	SCP MEYER SCHMITT	7 bis rue de la Cassotte	Simple information		02553209C0023

16- Aire des gens du voyage : Avenant au marché

Monsieur le Maire expose que pour raccorder les réseaux de l'aire des gens du voyage sur le réseau d'eau potable communal qui se trouve de l'autre côté de la route départementale, contrairement au plan du réseau fourni par le concessionnaire, il a fallu prévoir des travaux supplémentaires.

Par conséquent, il est nécessaire de signer un avenant au marché de travaux s'élevant à la somme de 4 081 € H.T. soit 14.63 % du marché total. Ces frais seront remboursés par la CAGB.

Voté à l'unanimité.

17- Elargissement de la voirie du lotissement des Pommiers : acquisition de terrain

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'intérêt pour la commune de procéder à l'acquisition d'une partie de la parcelle située 3B rue des Pommiers, cadastrée AD 276 afin de procéder aux travaux d'élargissement de la voie pour permettre aux camions bennes de circuler.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'engager la procédure d'acquisition à l'amiable de l'emprise du terrain nécessaire à l'élargissement de la voie.

- d'autoriser Monsieur le maire, à mener à bien toutes les démarches nécessaires à la conclusion de cette acquisition, jusqu'à la signature d'une promesse de vente.

18- Informations divers travaux

- *Tourne à gauche rue de l'étoile et écluse ferme Tisserand* : les travaux commenceront mi-septembre. L'entreprise Bonnefoy ayant été retenue pour ces deux chantiers (moins disant), a consenti une remise supplémentaire. Pour ces 2 chantiers, le conseil général sera associé, les travaux se réalisant sur la RD.
- *Centre bourg* : le phasage du prolongement de la rue de la poste est terminé dans sa 1^{ère} partie, la suite étant conditionnée par le problème lié à un bail commercial. Le bas de la rue de la croix de mission est en sens interdit, seuls les ayant droits sont autorisés à descendre par cet accès. Les places de stationnement sont réservées à la copropriété du centre.
- *Quartier des grillons* : Après appel d'offres, les travaux de réfection de voirie, place et trottoirs ont été confiés à Sacer (mieux-disant).

19. Travaux d'assainissement

Dans le cadre de la 2^{ème} Phase 2^{ème} Tranche, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est demandée afin d'établir un cahier des charges en vue de choisir un bureau d'études qui se chargera de réaliser les mesures préconisées par l'arrêté préfectoral, et ayant pour but de dresser un bilan des travaux d'assainissement effectués jusqu'à aujourd'hui. Elles sont demandées par l'Agence de l'eau en vue d'attribution de subventions futures.

COMMISSION COMMERCE ET ENVIRONNEMENT

20- Limitation de vitesse sur les chemins

Un arrêté municipal sera pris et des panneaux seront posés. Cette limitation, qui relève du bon sens en raison des usages de ces chemins, est loin d'être spontanément suivie lorsque les chemins sont goudronnés. Cet arrêté permettra, en cas d'accident, une meilleure protection des victimes de chauffards.

21- Mise en place d'une commission extra municipale « chemins ruraux »

Suite à diverses affaires et aux différentes possibilités, une réunion a eu lieu mardi 7 juillet en présence des agriculteurs et des membres de la commission afin de définir les attentes de chacun. Cette réunion a permis de régler des problèmes anciens et de prévoir les réfections à venir. Les agriculteurs ont indiqué qu'ils n'étaient pas favorables à un contournement du village par l'est et le sud. Cette question étant la motivation première de la commission, celle-ci est mise en veille jusqu'à réactualisation du problème.

22 – Syndicat du Marais : Information schéma de valorisation

Ce schéma a été validé avec certaines réticences. Il projette de proposer des parcours, avec très peu de marquages et travaux sur le terrain et un accès aménagé pour les handicapés, de l'ancienne route de Gennes à l'étang des Alaines, mais les questions foncières reste à régler.

23 – Tarifs emprise publique

Après proposition de la commission il s'agit d'harmoniser les tarifs actuels et de proposer un support de tarification pour toute situation non prévue. Le Conseil accepte à l'unanimité.

24 – Information Plan de Prévention des Risques Technologiques

La commune de Gennes a fait part de son avis défavorable à propos du PPRT de la SFPLJ, pour deux raisons : le déclassement abusif d'une zone constructible et le flou dans les indemnisations concernant une exploitation agricole. Suite à sa demande nous avons fait part de notre soutien par courrier envoyé à la DRIRE (cf. un Conseil précédent).

25 – Prétude chaufferie bois

Le Conseil a pu prendre connaissance des contours de cet important projet (700 Kw) concernant les alentours de l'Espace du Marais et juger de son intérêt économique et écologique. Une étude de faisabilité peut être lancée, subventionnée à 70% (d'environ 10 000 €) par l'ADEME et le Conseil général, sous réserve qu'elle satisfasse à leur cahier des charges et que le choix du prestataire se fasse avant fin octobre. Le Conseil décide à l'unanimité de lancer la procédure.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le maire informe que le plateformage du futur centre de secours, rue du Cheneau-Blond a commencé.

Le SDIS a présenté l'Avant Projet Définitif. Le Permis de Construire sera déposé sous une quinzaine de jours pour une livraison de ce nouvel équipement 2^{ème} semestre 2010.

Suite à notre visite à l'Abbé Cotton, il a été décidé de lui remettre fin août un cadeau de remerciements pour ses années passées à Saône.

Date du prochain conseil municipal : le mercredi 2 septembre 2009 à 20 h 00.

La séance est levée à 22 h 15.

Le Maire,
Alain VIENNET



Le Rapporteur,
Patrick SAILLARD

